

[Text]

adapté aux fonctions et au rôle qu'il est appelé à remplir. Alors, même si nous réussissons à le refaire, cette réflexion restera temporaire. J'espère néanmoins que nous réussirons à améliorer ce qui existe déjà ou ce qui s'est fait dans le passé. Merci.

Le coprésident (M. MacGuigan): Merci beaucoup.

It is now my pleasure to introduce the witnesses before us this morning. The principal witness is the Honourable John Turner, the Minister of Justice and Attorney General for Canada. He is accompanied by Mr. D. S. Macwell, Deputy Minister of Justice and Deputy Attorney General of Canada; Mr. T. B. Smith, Director of Advisory and International Law Section, Department of Justice; Mr. R. B. Bryce, Economic Adviser to the Prime Minister on the Constitution; Mr. B. L. Strayer, Director, Constitutional Review Section, Privy Council Office; Mr. Gordon Frazer, Assistant Director, Constitutional Review Section, Privy Council Office; and Mr. Ken Lysyk, Adviser, Constitutional Review Section, Privy Council Office. It is a special pleasure, gentlemen, for us to have as our first witness this morning the Minister of Justice. He needs no introduction. I will call on him immediately to give us his prepared statement which will then be followed by a questioning period. The Minister of Justice.

Hon. John N. Turner (Ottawa-Carleton), (Minister of Justice and Attorney General): Mr. Chairman, colleagues from the House of Commons and hon. senators, I am very pleased indeed to have the opportunity to appear as your first witness today before this Special Joint Committee. I appear in response to your request and I will tell you as best I can what we have been doing in our review of the Constitution.

I think as Senator Lamontagne has already said, a constitution is the basic legal framework of a state. It must lay down the fundamental rules for the structure and operation of any country. More than that, I think we would agree that a good constitution should have something to say to us. It should be a reminder of our common values and aspirations, an indicator of our common hopes. It should somehow represent the articulated values of nationhood.

It is with these basic objectives in mind that the Government of Canada undertook to bring about a total review of our Constitution. From the beginning, the government has seen the total review as a long, difficult job. We felt and we still feel that it will demand the time and the best efforts of those who are

[Interpretation]

is called upon to fulfill. So, even if we succeed in remaking it, this will always be a temporary review. However, I hope we will succeed in improving what already exists or what has been done in the past. Thank you.

The Joint Chairman (Mr. MacGuigan): Thank you very much.

J'ai maintenant le plaisir de vous présenter les témoins qui sont ici ce matin. Le principal témoin est l'honorable John Turner, ministre de la Justice et Procureur général du Canada, qui est accompagné par M. D. S. Maxwell, sous-ministre de la Justice et Procureur général adjoint du Canada; M. T. B. Smith, directeur de la Section du droit international du ministère de la Justice; M. R. B. Bryce, Conseiller économique du premier ministre sur la Constitution; M. B. L. Strayer, directeur de la Section de la révision constitutionnelle au Bureau du Conseil privé; M. Gordon Frazer, le directeur adjoint de la Section de la révision constitutionnelle au Bureau du Conseil privé, et M. Ken Lysyk, qui est conseiller également à la Section de la révision constitutionnelle au Bureau du Conseil privé. Nous sommes donc heureux d'accueillir ici comme premier témoin, le ministre de la Justice, que vous connaissez tous. Je lui donne la parole et je l'invite à présenter son exposé et ensuite nous passerons aux questions. Monsieur le ministre de la Justice.

L'hon. John N. Turner (Ottawa-Carleton, Ministre de la Justice et Procureur général du Canada): Monsieur le président, collègues de la Chambre des communes, honorables sénateurs, je suis heureux d'avoir l'occasion de comparaître ici comme votre premier témoin au Comité spécial mixte. Je suis ici en réponse à votre invitation et je ferai de mon mieux pour vous expliquer ce que nous faisons en vue de réviser la Constitution.

Comme le sénateur Lamontagne vous l'a dit, la Constitution est le cadre juridique fondamental de l'État, et elle doit établir les règles fondamentales de la structure et du fonctionnement de tout pays. En outre, il faut reconnaître qu'une bonne constitution doit nous dire quelque chose. Elle doit nous rappeler nos valeurs et nos aspirations communes, et elle doit indiquer ce que sont nos espoirs communs. Elle doit représenter les valeurs réelles et précises d'un pays.

Donc, compte tenu de ces objectifs de base, le gouvernement du Canada a entrepris une révision globale de notre Constitution. Le gouvernement, dès le départ, a toujours considéré que cette révision était une tâche longue et ardue. Nous avons cru et nous croyons toujours qu'il faudra beaucoup de temps et de